

République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte
Communauté de Communes du Sud-Artois
Commune de Foncquevillers

Procès-Verbal

Séance du Conseil Municipal

du 12 Décembre 2023

L'an deux mil-trois, le douze Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Monsieur LAGNIEZ Christophe, Maire.

Présents : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, CARRE Philippe, DELADERIERE Jean-Michel, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord, MOITREL Antoine, SOYEZ Guillaume.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

Date de la convocation : 08/12/2023 - **Date d'affichage** : 08/12/2023

A été nommé(e) secrétaire : Mme PRUVOST Florence.

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que tous les conseillers sont présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h24.

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers que la séance est enregistrée.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 / Validation du compte rendu de la réunion de conseil du 7 novembre 2023.**
- 2/ AMF 62 - Motion sur la révision des paramètres d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels.**
- 3/ Délibération pour demande subventions DETR - DSIL.**
- 4/ Délibération Prime Pouvoir d'Achat.**
- 5/ Point sur la distribution des colis des aînés.**
- 6/ Préparation des vœux du Maire.**
- 7/ Réunion publique Aire d'alimentation de captages.**
- 8/ Questions diverses.**

1 / Validation du compte rendu de la réunion de conseil du 7 novembre 2023 :

Monsieur le Maire soumet le Procès-Verbal de ladite réunion à l'approbation des conseillers municipaux.

Aucune remarque n'est émise. Le Conseil Municipal valide le PV.

Vote POUR 9 - ABSTENTION 1 (M. SOYEZ Guillaume) - CONTRE 0

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les drapeaux ont été commandés à la Société SEDI afin de remplacer les anciens. Un nouveau drapeau verra le jour, celui avec le blason de Foncquevillers.

L'essai de l'autolaveuse à la salle des fêtes n'est pas concluant. Il reste une bande de 15 cm côté mur.

La préparation du char s'effectuera mercredi de 17h à 21h et le vendredi après-midi.

2/ AMF 62 - Motion sur la révision des paramètres d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels :

Monsieur le Maire donne lecture du mail du 9 novembre 2023 de Monsieur Frédéric LETURQUE, Président de l'AMF62, concernant la révision des paramètres d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels ainsi que de la motion qui est proposée.

La Direction Départementale des Finances Publiques prévoit une évolution des tarifs par secteur entraînant de fait une pénalisation identifiée des petits commerces de centre-ville ou centre-bourg alors que les grandes surfaces commerciales verront, elles, leur imposition diminuer.

Les conseillers émettent un avis favorable à cette motion.

Vote POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

3/ Délibération pour demande subventions DETR - DSIL :

La Commission des travaux s'est réunie le lundi 11 décembre afin de faire le point sur les travaux à venir et les dossiers qui pourraient être montés.

Monsieur le Maire a demandé un rendez-vous avec le sous-Préfet afin de défendre le projet DECI. Toujours en attente...

Un projet de remplacement des menuiseries : garderie - salle des fêtes - sacristie - maison Foulquoise - bungalows.

Les travaux entrent dans le cadre de la DETR - Priorité 1 -

Le dossier doit être transmis pour le 31 décembre 2023.

Vote POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

Monsieur le Maire demande à Monsieur Blondiaux que si une demande de subvention auprès de la FDE est possible ? Il serait bien de prévoir le remplacement des anciens éclairages au niveau de la garderie, le hall d'accès, les sanitaires, le bureau ainsi qu'à la salle des fêtes qui sont encore en néons.

Le parking avec accès PMR prévu pour le cimetière et le terrain de foot a été subventionné à hauteur de 15 000 € (40% plafonné à 37 500 €) par le Conseil Départemental et 15 000 € par les amendes de police.

Le projet sera sur un montant de 37 500 € HT.

Les travaux DECI sont toujours en demande de subventions. Tout ce qui concerne la rénovation sera réalisée en 2024.

Le projet d'aire de jeux sur la partie communale entre la rue Verte et l'école va être étudié par MM SOYEZ et DELADERIERE.

L'oeil de boeuf à l'Eglise a besoin d'une réfection. Un devis va être demandé à l'atelier Claude BARRE.

Dossier en réflexion : la réfection des trottoirs est toujours d'actualité. Est-ce qu'il faut prendre un bureau d'études afin d'effectuer le relevé TOPO du village ? et répartir la dépense sur plusieurs années.

4/ Délibération Prime Pouvoir d'Achat exceptionnelle :

Monsieur le Maire fait un tour de table afin de recueillir le ressenti de chacun sur le sujet. Six conseillers sont pour repousser la discussion à une prochaine séance. La décision sera prise à la réunion de janvier.

5/ Point sur la distribution des colis des aînés :

Tout est prêt. Jeudi 14 décembre, Rendez-vous chez Leclerc afin de récupérer toute la marchandise et répartition dans les cabas le même jour à la salle des fêtes. Madame Dervillers ira chercher ce qui manque le vendredi, et le samedi pour les produits frais, Monsieur Demailly ira chez Sené à 7h et Madame Balavoine chez Bertout pour 7h30. Rdv pour finaliser les colis dès 7h30 à la salle des fêtes.

6/ Préparation des voeux du Maire :

La cérémonie des voeux aura lieu le samedi 13 janvier au soir. Voir pour les invitations, la préparation et l'organisation.

7/ Réunion publique Aire d'alimentation de captages :

Une réunion publique aura lieu le 20 décembre à Irlès concernant le captage d'eau d'alimentation d'Irlès et Miraumont. La démarche globale de protection de la ressource associe de nombreux acteurs de l'eau du territoire : exploitants agricoles, acteurs non agricoles, collectivités, services de l'Etat.

8/ Questions diverses :

L'arbre au Jeu de Paume qui est dangereux. Voir l'entreprise Vandôme.

Laurie'Ginale - Suivant la délibération et le bail, la location de 500 € sera versée à compter du 1er janvier 2024. Monsieur Soyez stipule que l'inauguration n'a toujours pas encore été programmée.

Les Foulées Foulquoises - La dépense totale s'élève à 6 270,58 € - Sur la

recette, 200 € ont été reversés à la Fédération de cardiologie et 1 200 € en diminution de charges suite aux inscriptions.

La prochaine rencontre sera organisée le 19 octobre 2024.

Monsieur Blondiaux revient sur la TF 2024 qui s'élève à 4 761 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h55.

La prochaine réunion aura lieu le 16 janvier 2024.

Fait en mairie, le 19/12/2023

Le Maire,

Christophe LAGNIEZ

